



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 Janvier 2009

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

LISTE DES SUBVENTIONS BUDGET 2009

- Amicale des pompiers :	800,00 €
- Fanfare Gevrey-Morey-Chambolle :	540,00 €
- Manège fête patronale :	350,00 €
- SPA Les amis des bêtes :	150,00 €
- Amicale du Sud Dijonnais :	620,00 €

Subvention de la commune au budget CCAS de l'année 2009 : 5000,00 €

LETTRE DE MME CASTAGNIER JOCELYNE

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Mme CASTAGNIER Jocelyne, qui aborde divers sujets relatifs à la vie communale. Il précise qu'il a reçu l'intéressée avant cette réunion pour être en mesure d'exposer dans le détail les remarques énoncées. Deux points importants sont évoqués :

- la sécurité dans le sentier transversal au départ du Chemin des Petites Rues est portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission voirie

- le projet de vente d'un terrain communal au Foyer Dijonnais qui souhaite construire sur la parcelle située rue des Jardins, un groupe de 6 à 8 logements en bande, sur deux niveaux. Un groupe de travail est constitué des personnes suivantes : Samuel JEANNIARD, Antoine LARDY, Nadine MATEUS, Karine JOUBART, Alain NOELLAT, Virgile LIGNIER, Gérard REMONDET, Sébastien JOUAN, et Rachel ROGER, avec pour charge de recenser les possibilités d'usage de ce terrain et d'en faire un rapport au conseil municipal dans les six mois à venir.

LETTRE DU DOMAINE HERESZTYN

Le domaine HERESZTYN, situé à Gevrey Chambertin, signale l'état dégradé d'un mur communal de soutènement du Chemin des Monts Luisants au regard de sa vigne. La commission Voirie examinera les lieux lors de sa réunion prévue le 30/01/2009, à 8h.

LETTRE DE M. GEORGES LIGNIER

Lecture est donnée d'un courrier de M. Georges LIGNIER, dans lequel il signale l'état dégradé du mur du parc de la salle des fêtes. Ce mur sera inspecté par la commission voirie le 30/01/09. Il souhaite également acquérir une parcelle communale cadastrée AN 64, lieudit "En Grebillet" pour agrandir son exploitation viticole. La question est portée à la réflexion du conseil et la décision sera prise au cours d'une prochaine réunion.

VÉLOROUTE

Le conseil général de Côte d'Or travaille sur un projet de piste de cyclotourisme reliant Dijon à Beaune. Il est dénommé "Véloroute" et empruntera en priorité les chemins de vignes. L'entretien sera assuré par le Conseil Général. Une convention d'autorisation de passage sera soumise à l'approbation des communes concernées. Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur le Véloroute.

CÔTE VITICOLE DE DIJON A BEAUNE

Une association s'est créée pour inscrire les climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'UNESCO. Le processus d'inscription se déroule en plusieurs étapes et cinq années sont nécessaires pour aboutir à une inscription sur la liste du patrimoine mondial. Des retombées positives sur l'activité touristique et économique sont envisageables en contre partie d'un plan de gestion à respecter, visant à préserver et valoriser le site. Une réunion publique pour expliquer les enjeux de cette démarche est concevable en accord avec les représentants de l'association.

DELIVRANCE COUPES O.N.F

Le Conseil Municipal décide de la délivrance aux affouagistes du taillis et petites futaies en 2009, des coupes N°16J, 18 20J.

L'exploitation de ces parties délivrées sera effectuée par les affouagistes après partage réalisé par ménage ou chef de famille, sous la responsabilité des trois garants de la forêt communale: Christian JEANNE, François DE LA GRANGE et Virgile LIGNIER.

Le montant de la taxe d'affouage reste fixé à 5,00 € le stère jusqu'à nouvel ordre, et la commune ne demande pas le concours de l'ONF pour la délivrance de ces coupes.

Conformément au règlement d'affouage, les délais à respecter sont fixés comme suit :

- Abattage du taillis et petites futaies :	15/04/2010
- Vidange du taillis et petites futaies :	01/10/2010
- Façonnage des houppiers :	15/02/2010
- Vidange des houppiers :	01/10/2010

Faute par les affouagistes d'avoir respecté les délais ci-dessus, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (Loi du 04/12/1985).

ROND POINT

Une réunion du conseil municipal ayant pour objet le dossier du rond point sur la RD 974, est fixée au lundi 26 janvier 2009, 19h.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu conseil d'école.
- Résultats d'analyses d'eau, conformes sur le prélèvement du 18/12/2008.
- Prochain conseil communautaire: à la salle des fêtes de Morey, le 29/01/2009, à 18h30.
- Une association nommée Forestiers du Monde propose de planter 500 arbres sur un terrain communal avec l'aide des enseignants. Projet à l'étude.
- M. LIGNIER Maurice reçoit l'accord de racler la terre le long du Chemin des Chenevery, ainsi que demandé.
- Lecture de la réponse faite par le préfet à Mme PEIRAZEAU Carmen.
- Contactés déjà en novembre 2007, les services de Gaz de France sont relancés pour l'installation du réseau dans la rue de la Combe. L'étude sera réactualisée et un rapport transmis en mairie avant fin janvier 2009 afin de l'intégrer ou non dans la réfection de la rue.
- Concert de Musique au Chambertin en l'église de Morey Saint Denis, le 20/09/2009, à 18h.

Prochains Conseils : le 26/01/09, à 19h et le 25/02/09, à 19h, en séances publiques